



© Benoît Dupuis

PORTRAIT PROFESSIONNEL DU NHN

DR CÉZARINA-LILIANA PETRESCU, UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ AUX COMPÉTENCES VARIÉES.

Bonjour Dr Petrescu, quel est votre parcours ?

De 1987 à 1992, j'occupais la fonction de docteur stagiaire à l'hôpital Départementale Arad. Ensuite, de 1992 à 1994, j'ai exercé la fonction de médecin de famille/médecin traitant dans la commune Sepreus à Arad.

En 1994, l'antenne territoriale d'Arad de la Direction de Santé publique de Roumanie m'a proposé de prendre la responsabilité d'un service médical de santé autonome de la société AISE puis CEZA MEDI SERV, société d'électricité (équivalent d'EDF pour la France). Le Directeur souhaitait avoir un service de santé (infirmier et médecin) pour ses salariés. J'y exerçais donc à la fois comme médecin du travail mais aussi médecin traitant pour les salariés de la société et ce jusqu'en 2010 où je suis arrivée en France.

Pour resituer, il faut rappeler qu'à l'époque c'était la réorganisation médicale dans le pays suite à la révolution de décembre 1989. Cette réorganisation médicale et administrative était souhaitée par le gouvernement afin que notre système de santé puisse se rapprocher du système de santé européen. Durant cette période, j'ai réussi plusieurs examens qui m'ont permis de pouvoir travailler dans les pays européens.

En août 2010, j'ai pris mon premier poste en France dans la société ASTIM, service de santé au travail interentreprises, basée à Marvejols en Lozère. Ensuite, j'ai occupé les mêmes fonctions chez SISTNI à Bourgoin-Jallieu pendant un an et depuis octobre 2014, je suis arrivée sur Evreux. Tout d'abord, j'ai exercé comme médecin du travail à AMI Santé jusqu'en 2016. Puis, comme médecin du travail à Schneider Electric Normandie du 2 janvier 2017 au 9 janvier 2023 à 50%.

Depuis mars 2021, je travaille à 20% pour le Ministère de l'intérieur comme médecin de prévention (Préfecture de l'Eure & la police). Je suis employée par ARIMS, prestataire de services. C'est dans ce cadre-là que j'ai pris connaissance de la fonction publique et le rôle de médecin de prévention.

Quelle est la différence entre le service de santé au travail et les autres médecines ?

Il est important de rappeler que les services de prévention et de santé au travail (SPST) ont pour mission exclusive d'éviter toute atteinte à la santé des salariés du fait de leur travail.

En service de santé au travail, nous dépassons l'aspect médical. Par exemple, j'ai dû m'informer et me former sur tout un aspect réglementaire qui n'est pas nécessaire dans d'autres spécialités. C'est très compliqué mais j'ai appris tous les décrets, les instances, les décisions judiciaires des tribunaux etc. J'ai eu la chance d'avoir un médecin inspecteur génial en Lozère qui m'a expliqué toutes les subtilités de la législation française, aptitude, inaptitude. ; toutes les bases nécessaires à ma fonction que j'exerce aujourd'hui.

Quelles ont été vos motivations pour choisir cette spécialité ?

En Roumanie, j'avais une double formation médecin de familles et médecin du travail. A ce moment-là, je me suis questionnée.

Il y avait beaucoup de médecin de familles et moins de médecin du travail. J'ai choisi définitivement cette spécialité qui me plaisait énormément car l'entreprise dans laquelle j'allais travailler avait investi dans du matériel, souhaitait mettre en place ce service pour ses salariés. Les conditions de travail étaient meilleures.

Et surtout parce que c'était un challenge à relever. Et je ne regrette pas mon choix qui m'apporte beaucoup de satisfaction. Depuis, j'ai réalisé plusieurs mises en place de service de santé au travail.

#PortraitsNHN #MétierNHN #TeamNHNavarre

www.nh-navarre.fr

Suivez-nous sur :



62, route de Conches - CS 32204 - 27022 Évreux Cedex
Tél : 02 32 31 76 76 - Fax : 02 32 31 77 91

En quelques mots, comment définiriez-vous votre rôle en tant que médecin du travail ?

Mon rôle au sein de l'hôpital est avant tout préventif. Je conduis avec l'équipe pluridisciplinaire des actions de santé au travail pour préserver la santé physique et mentale des employés tout au long de leur parcours professionnel.

J'ai aussi un rôle de conseil auprès de l'employeur, des travailleurs et des représentants du personnel notamment sur : les risques professionnels, amélioration des conditions de travail, prévention liée à la consommation de l'alcool ou dépendance à d'autres substances, maintien dans l'emploi des salariés, campagne de vaccination et de dépistage etc.

Lorsqu'un agent vient me voir, je prends toujours le temps qu'il faut pour écouter, observer et l'aider.

C'est un poste à responsabilités : humaine, morale et règlementaire. Je dois toujours m'assurer que la décision que je prends est la bonne décision, qu'elle n'atteint pas ni la santé, ni les droits du salarié pour qu'il continue à travailler dans de bonnes conditions. Et en même temps, je dois m'assurer que, en tant qu'expert, j'ai bien conseillé l'employeur sur la situation en question en gardant le secret professionnel dû à ma profession.

Pourriez-vous décrire une journée type de médecin du travail ?

Généralement, une journée est organisée de rendez-vous programmés, de visites d'embauches, de réunions dans les instances, réunions d'équipe ou de visites d'unité.

D'ailleurs, j'ai prévu de visiter, avec une partie de l'équipe, l'ensemble des structures intra et extra hospitalières de l'hôpital. Ces visites permettent aussi de voir les différents services et conditions de travail des agents et d'échanger avec les agents des structures éloignées.

Mais, il y a aussi de l'imprévu : des situations préoccupantes, urgences (par exemple : un agent en détresse), des visites à la demande... je m'adapte, je modifie mon planning si la situation le nécessite bien évidemment. Je suis à l'écoute et ma porte reste toujours ouverte pour les agents.

Pour prendre rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 02 32 31 76 69.

Pour finir, pourquoi avez-vous choisi de venir travailler au NHN ?

Il y a deux raisons. Une des raisons est plutôt personnelle. Il s'agit de temps de route entre mon domicile et mon travail.

Deuxièmement, ce qui m'a séduit, c'est le fait que l'hôpital de Navarre a un service de santé au travail complet avec une psychologue, une assistante de service social, une secrétaire, une infirmière de santé au travail, c'est un vrai plus pour les salariés de cet hôpital ainsi que des locaux de travail adaptés. L'équipe est dynamique et engagée. Nous nous réunissons pour discuter des cas compliqués afin de définir la meilleure solution possible pour l'agent concerné.

J'ai toujours souhaité apporter mon soutien aux personnels soignants et médicaux. A celles et ceux qui prennent soin des autres.

#PortraitsNHN #MétierNHN #TeamNHNavarre

www.nh-navarre.fr



62, route de Conches - CS 32204 - 27022 Évreux Cedex
Tél : 02 32 31 76 76 - Fax : 02 32 31 77 91

Suivez-nous sur :

